

REPUBLIQUE GABONAISE
MINISTERE DE L'ECONOMIE, DE L'EMPLOI ET DU DEVELOPPEMENT DURABLE

COMMISSION NATIONALE DES TIPPEE

SECRETARIAT PERMANENT

PROJET DE DEVELOPPEMENT DES INFRASTRUCTURES LOCALES – PHASE 2

AVIS DE MANIFESTATION D'INTERET N° AMI/05-2017/CNT

RECRUTEMENT D'UN CONSULTANT INDIVIDUEL CHARGE D'ELABORER LE PLAN SUCCINCT DE REINSTALLATION RELATIF AUX TRAVAUX DE VOIRIES EN PAVEES SUR UN TRONCON- DE VOIRIE A LIBREVILLE ET UN TRONCON DE VOIRIE A PORT-GENTIL.

Le Gouvernement gabonais se propose de financer avec l'appui de la Banque mondiale un Projet de Développement Local dénommé Projet de Développement des Infrastructures Locales (PDIL) dont une première phase avait déjà fait l'objet d'un financement entre 2006 et 2011. Ce projet est exécuté dans le cadre d'un programme dit Travaux d'Intérêt Public Pour la Promotion de l'Entrepreneuriat et de l'Emploi (TIPPEE).

Le PDIL 2 a pour objectifs principaux (i) d'améliorer l'accès des populations des quartiers sous-intégrés aux infrastructures et services urbains et (ii) de renforcer les capacités basiques de gestion municipale des villes bénéficiaires du projet.

Dans le cadre de ce projet, la Commission Nationale des Travaux d'Intérêt Public pour la Promotion de l'Entrepreneuriat et de l'Emploi (CN-TIPPEE) se propose de s'attacher les services d'un Consultant pour l'élaboration d'un Plan Succinct de Réinstallation (PSR) des populations.

Le présent avis décrit les missions qui sont attendues du consultant.

I. OBJECTIFS DE LA MISSION ET RESULTATS ATTENDUS

Afin de répondre aux exigences du Code de l'Environnement du Gabon et aux politiques en la matière de la Banque Mondiale, la présente mission vise à préparer un Plan Succinct de Réinstallation (PSR) des personnes affectées par la construction d'un(1) tronçon de voirie retenue pour cette phase dans les villes de Libreville, Port-Gentil, afin de minimiser les potentiels impacts négatifs.

La réalisation de cette étude devra tenir compte du fait que les sites qui recevront les projets sont connus et définis.

II. PROFIL DU CONSULTANT

La présente mission nécessite l'intervention d'un Expert Socio économiste, spécialiste en Plan d'Action de Réinstallation et/ou Plan Succinct de Réinstallation de niveau BAC+5 et ayant au moins 5 ans d'expériences dans les missions similaires.

Les Consultants Individuels éligibles sont invités à manifester leur intérêt, en faisant acte de candidature et en fournissant les informations indiquant qu'ils sont qualifiés pour exécuter les prestations décrites ci-dessus. Ces informations doivent être fournies au moyen du dossier suivant :

- Lettre de candidature ;
- CV certifié par le candidat, daté et signé (Présentation du candidat

domaine d'expertise, Expérience générale du candidat durant les dernières années ; Références récentes et pertinence en missions similaires, équivalentes ou de même complexité technique avec mention obligatoire des données suivantes : libellé des missions, pays, période d'exécution, état des réalisations) ;

- Des photocopies légalisées des diplômes et Certificat de Travail, les originaux seront présentés lors de l'interview ;

A l'issue de la manifestation d'intérêt, un Consultant Individuel sera retenu et consulté à partir de la méthode de sélection de Consultants Individuels (CI) et ce, conformément aux procédures définies dans les Directives "Sélection & Emploi de Consultants par les Emprunteurs de la Banque Mondiale dans le cadre des Prêts de la BIRD et des Crédits et Dons de l'AID – Version de Janvier 2011 révisées en 2014", et notamment les dispositions de la clause 1.13(d) desdites Directives.

Les Consultants intéressés peuvent obtenir le cahier de charge de ce mandat ou des informations complémentaires sur demande écrite à l'adresse ci-après : **Commission Nationale des TIPPEE B.P. : 22 Libreville – Gabon** ou par téléphone au n° (+241) 05 19 04 05 aux heures suivantes : de 8h00 à 15h00 (heure locale GMT+1) et par courrier électronique à : tippegabon@cntippee.org et vgrandeau@cntippee.org

Les plis porteront la mention suivante « **RECRUTEMENT D'UN CONSULTANT INDIVIDUEL CHARGE D'ELABORER LE PLAN SUCCINCT DE REINSTALLATION RELATIFS AUX TRAVAUX DE VOIRIES EN PAVEES SUR UN TRONCON- DE VOIRIE A LIBREVILLE ET UN TRONCON DE VOIRIE A PORT-GENTIL** ».

Les dossiers de manifestations d'intérêt seront présentés en français en Cinq (05) exemplaires (un original et Quatre copies) par dépôt direct à l'adresse suivante :

Nom :Richard DAMAS ALEKA

Secrétariat Permanent de la Commission Nationale des TIPPEE

Adresse : Haut de Gué-Gué à 50 mètres avant le Lycée AWASSI

B.P. : 22 Libreville - GABON

E-mail : tippegabon@cntippee.org

Tel : + 241 01 76 39 11 / 05 19 04 05/ +241 05 19 04 03 et doivent parvenir au plus tard le 3 Mars 2017 à 12h00 (heure locale GMT + 1).